



Bruxelles, le 3.6.2026
COM(2026) 268 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU
CONSEIL**

OceanEye: une initiative de l'UE pour l'observation de l'Océan

Introduction

L'initiative de l'UE baptisée OceanEye vise à renforcer l'**observation de l'Océan**¹, à améliorer notre capacité à comprendre et à gérer le milieu marin et les activités maritimes et à accroître la base industrielle et d'innovation de l'Europe dans ce domaine.

S'appuyant sur les ressources et actions existantes de l'UE, OceanEye se veut un **mécanisme de mise en œuvre essentiel du pacte européen pour l'Océan et de la vision de la stratégie maritime industrielle de l'UE consistant à ancrer le rôle de chef de file joué par l'Europe dans les technologies émergentes et les segments de marché**. L'initiative positionne l'UE en tant que partenaire mondial fiable, son action étant fermement ancrée dans la science, et vise à placer l'Océan au cœur de nos sociétés et de notre économie.

Dans l'esprit du dispositif «**Choisir l'Europe**»², elle s'appuie sur l'ambition «**moonshot**» en matière d'observation de l'Océan exposée dans la **proposition de la Commission relative au programme Horizon Europe 2028-2034**³. L'initiative vise à ce que l'UE fournisse, *d'ici à 2035, 35 % du système mondial d'observation de l'Océan, obtienne 35 % du marché des technologies d'observation de l'Océan et devienne le premier fournisseur mondial de renseignements sur l'Océan*.

L'Océan représente 70 % de la surface terrestre, mais seulement 5 % ont été explorés et cartographiés. L'observation de l'Océan est une infrastructure essentielle et non une capacité facultative.

Nous devons protéger l'Océan qui nous protège en retour. L'Océan revêt une **importance stratégique** et soutient **notre sécurité, notre prospérité et notre résilience**. Il constitue le plus grand puits de carbone, et est donc notre allié dans la lutte contre le réchauffement climatique. Il génère en outre 50 % de l'oxygène dont nous avons besoin⁴. Il est également une composante centrale du **cycle de l'eau** et offre une multitude de **ressources**, notamment en tant que source vitale de denrées alimentaires par l'intermédiaire de la pêche et de l'aquaculture, qui sont tout aussi fondamentales pour la souveraineté alimentaire, la cohésion territoriale et des systèmes alimentaires durables en Europe. La gestion durable des activités maritimes est essentielle au maintien des fonctions sociétales fondamentales dans divers secteurs.

L'Océan est également un espace géopolitique essentiel pour **le transport maritime, l'énergie, les infrastructures numériques, la sécurité maritime et la défense**. À une époque où les menaces hybrides évoluent, la résilience de ces infrastructures maritimes critiques est devenue une priorité stratégique, ce qui rend indispensable une connaissance durable de l'Océan pour préserver les intérêts, l'autonomie stratégique et le rôle de chef de file de l'Europe

¹ L'observation de l'Océan peut être définie comme la somme des capacités utilisées pour observer l'Océan, que ce soit par satellite, in situ ou par tout autre moyen. Ces capacités sont déployées dans le cadre d'activités permanentes et ad hoc, à l'aide de systèmes de surveillance établis, de plateformes d'observation, d'instruments, de navires, de véhicules autonomes et d'autres outils.

² https://commission.europa.eu/topics/research-and-innovation/choose-europe_en?prefLang=fr.

³ Proposition de décision du Conseil établissant le programme spécifique mettant en œuvre Horizon Europe – le programme-cadre pour la recherche et l'innovation pour la période 2028-2034, définissant ses règles de participation et de diffusion dans le cadre de ce programme, et abrogeant la décision (UE) 2021/764, COM(2025) 544 final.

⁴ [L'océan, notre meilleur allié contre les changements climatiques | Nations unies](#).

dans un monde en mutation rapide. En outre, les **partenariats de l'UE en matière de sécurité et de défense**⁵ avec des pays tiers, dont le Royaume-Uni, la Norvège, le Canada et l'Inde, reflètent l'importance croissante de l'observation de l'Océan dans le renforcement des efforts conjoints en matière de sûreté maritime.

Par conséquent, **un système d'observation de l'Océan performant est essentiel pour**:

- produire des données durables et de qualité sur les processus physiques, chimiques et biologiques de l'Océan, ce qui est essentiel pour **protéger et restaurer la santé de l'Océan**, et préserver la biodiversité marine ainsi que les services écosystémiques vitaux qu'il apporte;
- fournir les renseignements fiables sur l'Océan nécessaires à des opérations et des cadres réglementaires sûrs, efficaces et à faible incidence dans des secteurs tels que la pêche, l'aquaculture, la biotechnologie, l'énergie en mer, le tourisme, les ports et le transport maritime, la finance ou l'assurance, stimulant ainsi la **compétitivité d'une économie bleue durable, régénérative et encore largement inexploitée**;
- créer de **nouvelles possibilités, en ce qui concerne la demande, pour la base de production maritime européenne** en lien avec des navires, des équipements et des technologies spécialisés (par exemple, navires de recherche océanographique, drones, transporteurs de drones, capteurs, robotique sous-marine), favorisant la primauté technologique et la souveraineté industrielle de l'Europe;
- renforcer la préparation et la résilience des régions côtières, insulaires et ultrapériphériques en améliorant **les prévisions météorologiques et climatiques, les évaluations des risques** et les systèmes d'alerte précoce afin d'aider les communautés et les acteurs de l'économie bleue à s'adapter aux effets du changement climatique et à d'autres risques naturels et d'origine humaine, y compris les risques géologiques, la pollution et les déchets marins, les accidents de transport et les perturbations géopolitiques;
- améliorer la connaissance de la situation maritime, le renseignement situationnel et la protection des infrastructures en mer et sous-marines critiques, contribuant ainsi au renforcement **de la sécurité, de la sûreté et de la défense maritimes**.

L'observation de l'Océan est également un **secteur économique à part entière, doté d'un fort potentiel de croissance**. Selon les estimations, chaque euro investi dans les systèmes d'observation de l'Océan génère entre 5 et 6 EUR de retombées économiques et sociétales⁶. L'Unesco a estimé que le montant des **investissements publics** dans l'observation mondiale in situ de l'Océan se situait dans une fourchette comprise entre 0,85 et 1,3 milliard d'EUR par an, ce qui ne couvre que 60 à 70 % du système requis⁷. D'après d'autres sources, les dépenses mondiales annuelles s'élèvent à 2 milliards d'EUR, dont environ 500 millions d'EUR dans l'UE⁸. Dans le même temps, toutes les activités économiques américaines directement liées aux produits et services d'observation de l'Océan ont été estimées à 7 milliards d'EUR et

⁵ https://www.eeas.europa.eu/eeas/eu-security-and-defence-partnerships_en.

⁶ https://cdn.ioos.noaa.gov/media/2017/12/ioos_devplan.pdf et https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2021/07/value-chains-in-public-marine-data_ec9a528e/d8bbdcfa-en.pdf.

⁷ <https://www.unesco.org/sites/default/files/medias/files/2022/02/fr-ocean-presskit.pdf>.

⁸ Données recueillies par l'intermédiaire du groupe d'experts sur l'observation de l'Océan et d'autres rapports.

servent un écosystème commercial beaucoup plus vaste, évalué entre 35 et 80 milliards d'EUR⁹.

OceanEye vise:

- (1) à **renforcer les efforts nationaux et européens et les structures de coordination** axés sur les observations in situ de l'Océan;
- (2) à **créer une alliance internationale** pour renforcer le système mondial d'observation de l'Océan;
- (3) à **mettre en place un système numérique européen pour l'Océan**, qui intègre les services européens existants en matière de connaissance du milieu marin et soit alimenté par des observations tant in situ que par satellite, en vue de garantir des services opérationnels tout en facilitant l'innovation et les services à valeur ajoutée et à **créer de nouveaux marchés pour la base de production maritime de l'Europe**.

L'Union européenne et ses États membres ont investi de manière significative dans l'observation de l'Océan au cours des dernières décennies. L'UE a progressivement assumé une position de **chef de file mondial** dans la fourniture de données, de connaissances et de services de prévision intégrés sur l'Océan et possède une chaîne de valeur de la connaissance du milieu marin de premier plan au niveau mondial, fondée sur trois atouts stratégiques:

- **Copernicus**, notamment son service marin¹⁰;
- le **réseau européen d'observation et de données du milieu marin (EMODnet)**¹¹;
- **WISE-Marine** et **WISE Freshwater**¹².

Ces atouts, ainsi que des plateformes de données et de connaissances plus spécifiques¹³, et le futur **jumeau numérique européen de l'Océan**¹⁴, donnent à l'UE les moyens de surveiller l'état de l'Océan tant au niveau local qu'au niveau mondial. Ils dépendent de **flux de données océaniques continus, de qualité, in situ, spatiaux et mondiaux**,

Toutefois, **l'observation de l'Océan en Europe et dans le monde est fragmentée et manque d'engagement opérationnel et d'efficacité systémiques, confrontée à des contraintes de financement extrêmes, qui sont encore exacerbées par les changements géopolitiques**. Le recours à des systèmes d'observation sous-financés et de plus en plus fragiles expose les actifs et services de connaissances de l'UE et du monde entier à des perturbations, à des lacunes dans les données et à un effet de levier politique, créant ainsi des risques de dépendance stratégique.

L'initiative OceanEye vise à soutenir le développement et la mise en œuvre d'un **système opérationnel global d'observation de l'Océan**, qui relie les niveaux national, européen et international de manière dynamique et structurelle sur la base d'un système opérationnel composé d'**observations** provenant de **l'espace** (Copernicus, Agence spatiale européenne et

⁹ NOAA, *The Ocean Enterprise 2015-2020: A study of U.S. New Blue Economy business activity*, 2021.

¹⁰ <https://marine.copernicus.eu/fr>.

¹¹ <https://emodnet.ec.europa.eu>.

¹² <https://water.europa.eu>.

¹³ telles que ceux relatifs au transport maritime et à la pêche de l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM), de l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECP) et du Centre commun de recherche (JRC).

¹⁴ <https://www.edito.eu/european-digital-twin-ocean-about/>.

agences spatiales nationales) et **in situ** (principalement des infrastructures nationales, mais aussi européennes); **ainsi que des systèmes numériques: des systèmes de données nationaux et européens** (centres nationaux de données océanographiques, EMODnet), des **infrastructures de traitement et de modélisation** (par exemple, le service marin de Copernicus, le jumeau numérique européen de l'Océan, le cadre de modélisation Blue2 de la Commission européenne) et la fourniture de **services opérationnels**.

Suivant le modèle du suivi et de la prévision météorologiques opérationnels, ces éléments créeront un système dans lequel les pays structureront et coordonneront leur contribution aux observations océaniques in situ et, en retour, optimiseront les avantages qu'ils retireront des services de suivi et de prévision océaniques et des services sectoriels de la plus haute qualité aux niveaux local, régional et mondial.

L'initiative OceanEye s'appuie sur quatre piliers stratégiques:

- le **pilier I** est axé sur le renforcement de l'**observation in situ de l'Océan**, l'amélioration du partage et de l'utilisation des données grâce à la mise en place d'un **cadre de gouvernance de l'UE, qui soit dûment lié aux autres composantes du système européen d'observation de l'Océan**;
- le **pilier II** met l'accent sur la dimension internationale, notamment en lançant une **alliance internationale** pour soutenir le système mondial d'observation de l'Océan¹⁵.
- le **pilier III** est axé sur le développement de marchés et de secteurs innovants liés à l'observation de l'Océan, notamment par l'intermédiaire du jumeau numérique européen de l'Océan;
- le **pilier IV** est axé sur la promotion de l'engagement, de la compréhension, de la confiance et d'un lien émotionnel avec l'Océan au moyen de **partenariats stratégiques, de la sensibilisation, de l'éducation et des compétences, de la culture** et de l'appropriation sociétale.

Pilier I: gouvernance de l'UE – soutenir le système européen d'observation de l'Océan

Si les infrastructures d'**observation spatiale** actuelles et prévues sont bien organisées (grâce à la coopération entre l'UE, l'Agence spatiale européenne, l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques, les agences spatiales nationales et internationales), des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mieux organiser les différents programmes et infrastructures d'**observation in situ**. Il s'agit notamment d'améliorer l'intégration des ressources de connaissances marines de l'UE avec les ressources nationales, ce qui renforcerait également les systèmes numériques correspondants.

De même, les infrastructures numériques, notamment l'IA, le calcul à haute performance et les systèmes d'informatique en nuage, sont des catalyseurs fondamentaux pour l'observation de

¹⁵ Le texte utilise le libellé «système mondial d'observation de l'Océan» dans son intégralité pour désigner le **système** mondial d'observation continue de l'Océan et l'acronyme **GOOS** pour désigner le **programme** dirigé par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Unesco (<https://goosocean.org/who-we-are/>).

l'Océan et ont transformé son potentiel. Néanmoins, à l'heure actuelle, les entités européennes et nationales s'appuient sur des infrastructures fondées sur la recherche qui ne sont pas conçues pour offrir des services opérationnels, sûrs et continus.

Le manque de coordination et de gouvernance, tant au niveau national qu'au niveau européen, entraîne des inefficacités, des coûts financiers et des lacunes critiques dans le suivi, ce qui limite les avantages que les États membres tirent de leurs investissements.

1.1 Mise en place d'un cadre de gouvernance européen pour l'observation de l'Océan

La Commission propose de mettre en place une structure de gouvernance pour l'observation européenne de l'Océan. Elle sera établie dans l'acte législatif européen pour l'Océan (prévu pour la fin de 2026) **et s'appuiera sur les structures existantes telles que le comité européen pour l'Océan**¹⁶. Le tableau de bord du pacte pour l'Océan, qui sera mis en service à la fin de 2026, contribuera également au suivi des progrès accomplis.

L'objectif de ce cadre de gouvernance de l'observation de l'Océan est de consolider l'ensemble de la chaîne de valeur des connaissances marines en fournissant une interface structurée entre les besoins d'observation et les fournisseurs de connaissances dans l'ensemble des secteurs et des politiques. Il soutiendra la définition et l'approbation des besoins opérationnels du système, tout en améliorant son organisation et sa coordination globales. Pour y parvenir, il réunira tous les acteurs concernés, de manière structurée:

premièrement, l'UE et les États membres, soutenus par des organismes techniques aux niveaux national et européen, doivent se concentrer sur l'adoption de normes communes et de mesures opérationnelles in situ. Deuxièmement, il interagira avec d'autres acteurs européens et nationaux responsables d'autres composantes. Troisièmement, il s'adressera aux utilisateurs, tels que la communauté des chercheurs, ainsi qu'à d'autres parties prenantes et utilisateurs (tels que les secteurs de l'énergie maritime et en mer, les acteurs culturels, les professionnels de l'éducation, etc.). Enfin, il établira une interface pertinente et des positions européennes et nationales communes à l'égard des communautés internationales, exprimées dans le cadre d'un dialogue avec EuroGOOS¹⁷.

Les axes de travail pourraient inclure:

- la fixation conjointe des priorités, le recensement des domaines d'intérêt stratégique pour le développement technologique, les accords sur les feuilles de route et les spécifications techniques sur la base des besoins communs;
- la coordination des infrastructures de recherche européennes. Il pourrait s'agir, par exemple, de navires de recherche (en s'appuyant sur l'expérience d'EuroFleets¹⁸), ainsi que d'une éventuelle collaboration avec l'industrie (par exemple, au moyen de navires de pêche à capteurs multiples) afin de combler les lacunes actuelles en matière de collecte de données sur le milieu marin;

¹⁶ Le groupe d'experts de haut niveau qui soutient la mise en œuvre du pacte européen pour l'Océan.

¹⁷ <https://eurogoos.eu/>.

¹⁸ L'objectif d'Eurofleets, établie à l'aide de projets de recherche européens successifs, est de renforcer la coopération et la coordination entre les flottes océanographiques européennes afin d'optimiser et de faciliter le déploiement de ces installations marines nationales, voir <https://www.eurofleets.eu/>.

- la conception de systèmes, la métrologie, les travaux sur des normes communes (par exemple, normes relatives aux méthodes d'observation et de mesure, aux données et métadonnées, au traitement des données, aux infrastructures numériques et aux exigences en matière de rapports, etc.), stratégies et outils de planification;
- la facilitation des mécanismes de cofinancement pluriannuels, des synergies entre les programmes et les fonds;
- une action coordonnée dans le paysage mondial (au sein d'organismes mondiaux tels que la COI, l'Organisation météorologique mondiale ou les conventions maritimes régionales);
- les politiques en matière de données, qui seront détaillées dans le cadre de la future proposition d'acte législatif pour l'Océan, en tenant compte de plusieurs éléments essentiels tels que les engagements nationaux, européens et internationaux, les compétences des États membres, l'autonomie européenne et nationale, les accords internationaux existants, les contraintes liées à la sécurité, la protection des informations sensibles et des informations relatives à la sécurité liées aux activités économiques et aux activités de gestion des ressources, ainsi que d'autres considérations juridiques et opérationnelles pertinentes. Compte tenu de la nature sensible de l'observation de l'Océan dans le contexte de la sûreté maritime, il est essentiel d'établir une approche équilibrée et mutuellement convenue en matière de partage des données entre les parties concernées, le cas échéant;
- les possibilités d'améliorer le partage des données en tant qu'accès à des données in situ de qualité sont essentielles pour le système numérique européen pour l'Océan et pour le développement d'applications du jumeau numérique européen de l'Océan, en particulier celles de nature locale et sectorielle.

Les États membres sont encouragés à mettre en place une structure nationale de coordination visant à accroître l'efficacité et l'efficacité des activités nationales et européennes d'observation de l'Océan.

1.2. Création d'un système numérique européen pour l'Océan

L'intégration du service marin de Copernicus et de l'EMODnet dans un **système numérique européen pour l'Océan**, et avec les interfaces appropriées avec WISE-Marine, WISE Freshwater et d'autres ressources, permettra de libérer davantage leur potentiel, de réduire la fragmentation et de garantir un flux opérationnel fluide d'informations entre les services d'observation et les services de la connaissance. Cette simplification, soutenue par une opération à l'échelle industrielle, générera des gains de ressources et de productivité, en créant un point d'entrée unique et fiable pour les parties prenantes tout en maximisant la valeur et l'impact des ressources de connaissance du milieu marin de l'UE.

En améliorant la collecte, l'accès, le partage et l'interopérabilité des données océaniques, le système favorisera l'innovation dans l'ensemble de l'économie bleue et renforcera la compétitivité des industries et des prestataires de services européens. Il accélérera le développement de nouvelles applications numériques, de capacités de prévision et de solutions fondées sur les données pour les utilisateurs publics et privés, soutenant ainsi le développement d'un marché fondé sur les données.

Cette infrastructure numérique permettra de suivre le déploiement des infrastructures d'observation de l'Océan, ce qui contribuera à améliorer la cohérence et la coordination entre les différents contributeurs aux niveaux européen et mondial.

Ce nouveau système numérique opérationnel pourrait bénéficier d'une gouvernance intégrée avec Copernicus, qui comprend actuellement le comité de configuration Copernicus et le forum des utilisateurs Copernicus. Dans la perspective générale d'un soutien efficace aux utilisations dans les domaines de l'environnement, de l'économie bleue et de la sécurité, la gouvernance intégrée permettra de mettre en place des interactions dynamiques avec tous les services de Copernicus, notamment les services de surveillance du climat, des situations d'urgence, de la sécurité et de la mer, ainsi que le service gouvernemental d'observation de la Terre (EOGS) proposé¹⁹.

Les utilisateurs des secteurs de la défense et de la sécurité ont des besoins opérationnels et de sécurité spécifiques. Dès lors, il pourrait être nécessaire de **mettre en place des boucliers/centres de rassemblement thématiques spécifiques** pour la production et la diffusion spécifiques et sécurisées de données et d'informations contribuant, le cas échéant, aux initiatives phares nationales et européennes en matière de défense et à d'autres structures (par exemple, les projets de défense européens d'intérêt commun ou les SEA).

Sur le modèle du suivi et de la prévision météorologiques opérationnels, ce système numérique européen pour l'Océan fournira des services fiables et opérationnels aux utilisateurs dans un large éventail de secteurs et d'applications. Cette intégration est une condition préalable pour que **le jumeau numérique européen de l'Océan soit opérationnel d'ici à 2030** et fonctionne comme un service public complet et fiable pour la connaissance, la prévision et la prise de décision relatives à l'Océan, y compris une approche de la source à la mer afin de tenir compte des priorités de la stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau.

Le centre Mercator Ocean International est actuellement chargé par la Commission européenne de la mise en œuvre du service marin de Copernicus et est l'un des principaux développeurs du jumeau numérique européen de l'Océan. Sa transformation en cours en organisation intergouvernementale apportera la stabilité à long terme et la propriété partagée requises par son rôle stratégique et contribuera à garantir une connexion efficace du système numérique européen pour l'Océan avec les infrastructures et systèmes numériques nationaux et le recours à ces derniers. Grâce à sa participation à Copernicus, Mercator Ocean International contribuera également à l'initiative OceanEye.

Par conséquent, la Commission propose de regrouper les ressources européennes existantes en matière de gestion des connaissances du milieu marin dans un système numérique européen pour l'Océan, par l'extension du champ d'application du service marin de Copernicus.

¹⁹ https://defence-industry-space.ec.europa.eu/developing-reconnaissance-capabilities-eu-level-2024-01-23_en.

Pilier II: la dimension internationale

2.1 Une alliance internationale pour le système mondial d'observation de l'Océan

Le système mondial d'observation de l'Océan (GOOS) coordonne un système mondial d'observations continues de l'Océan **in situ**, fondé sur des variables océaniques essentielles (EOV) dans les domaines de la physique, de la biogéochimie, de la biologie et des écosystèmes. Grâce à une infrastructure intégrée à l'échelle mondiale de réseaux d'observation de l'Océan et à des initiatives nationales et régionales d'observation, il constitue la base permettant de fournir des informations essentielles sur l'Océan qui soutiennent la gestion fondée sur les écosystèmes, les économies et les communautés dans le monde entier.

Malgré le rôle essentiel de l'observation in situ de l'Océan, le système reste vulnérable aux perturbations financières et géopolitiques. Il dépend encore fortement d'un petit nombre de contributeurs importants et ne dispose pas d'une capacité de soutien suffisante pour assurer la stabilité à long terme²⁰.

Les principaux composants, tels que les flotteurs Argo et les amarrages des mers tropicales²¹, sont exposés à un risque de dégradation, les projections indiquant une perte de capacité des flotteurs Argo de 35 % d'ici à 2030 si des mesures correctives ne sont pas prises. Des lacunes importantes persistent dans l'hémisphère sud, l'Arctique, les régions d'eau profonde et les zones côtières.

L'UE est fortement dépendante du système mondial d'observation de l'Océan. Les services phares tels que ceux proposés par Copernicus (principalement le service marin, le service de surveillance maritime et le service sur le climat) et le jumeau numérique européen de l'Océan nécessitent des données océaniques mondiales continues et de qualité qui ont une incidence critique sur les services de suivi des performances et de prévision. Une grande partie de ces données océaniques mondiales échappent au contrôle direct de l'UE.

Pour relever ces défis, l'UE et ses États membres devraient renforcer leur diplomatie en matière de questions océaniques, leurs actions de sensibilisation et leurs partenariats stratégiques avec des pays tiers partageant les mêmes valeurs en ce qui concerne les données d'observation de l'Océan, ainsi qu'accroître et mieux coordonner leur soutien au système mondial d'observation de l'Océan. Ils devraient assumer un rôle de premier plan plus important au niveau mondial et inviter les partenaires internationaux à se joindre à l'UE pour accroître leurs contributions et partager la responsabilité du maintien du système mondial d'observation de l'Océan. En retour, les pays bénéficieraient d'un plus grand nombre d'observations recueillies par leurs pairs, ce qui générerait des connaissances marines de qualité.

²⁰ Voir le rapport de situation 2025, disponible à l'adresse suivante: <https://www.ocean-ops.org/goosreport/goosreport2025.pdf>.

²¹ Les flotteurs Argo sont des instruments **dérivants** autonomes qui mesurent généralement la température et la salinité dans l'ensemble de la colonne d'eau, en remontant périodiquement à la surface pour transmettre des données par satellite. Les amarrages sont des systèmes **fixes** d'observation océanique ancrés qui mesurent en permanence les conditions océaniques et atmosphériques telles que la température, les vents et les courants.

À cet effet, la Commission propose:

- **la création d'une alliance internationale pour soutenir le système mondial d'observation de l'Océan.**

Les objectifs de l'alliance internationale seront les suivants:

- élargir le soutien au système mondial d'observation de l'Océan, y compris au moyen de contributions financières ou en nature;
- améliorer l'approche de gouvernance du système mondial d'observation de l'Océan afin de le rendre plus structuré, plus efficace et financé de manière plus équitable, tout en garantissant une collecte et un accès continus aux données;
- soutenir les infrastructures existantes d'observation de l'Océan (planeurs, bouées, observatoires, flotteurs Argo, etc.);
- combler les lacunes critiques en matière d'observation in situ, afin de compléter les réseaux mondiaux, de les étendre aux domaines côtiers et de remédier aux angles morts;
- soutenir les engagements internationaux et multilatéraux, y compris la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 14 et de l'accord sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales²², en permettant une prise de décision fondée sur des données probantes.

Les membres de l'alliance internationale pour le système mondial d'observation de l'Océan peuvent inclure des pays, des organisations philanthropiques et des partenaires privés. Ils devraient prendre des engagements en fonction de leurs capacités respectives. Ces engagements peuvent inclure la mobilisation de ressources financières, la fourniture d'un accès à des capacités d'observation (telles que des navires d'observation, des capteurs, des drones et des câbles sous-marins), l'investissement dans des infrastructures d'observation et numériques et/ou la fourniture d'un accès à de telles infrastructures, l'affectation de capacités humaines et techniques à la COI ou au GOOS, et la mise à disposition de données pertinentes. La participation à l'alliance internationale garantira une meilleure coordination des efforts mondiaux d'observation de l'Océan, ce qui rendra l'utilisation des infrastructures et des moyens plus efficace.

- **la mise en place d'un partenariat stratégique avec la COI**

En tant qu'organe intergouvernemental qui coordonne le GOOS et l'échange international de données et d'informations océanographiques, la COI fournit le cadre institutionnel au sein duquel les priorités stratégiques, les normes et les modalités de mise en œuvre sont définies.

Grâce à la gouvernance structurée d'OceanEye au niveau européen, l'UE sera en mesure d'établir des positions européennes communes sur des questions importantes telles que la fixation des priorités, le recensement des lacunes, les normes et la poursuite du développement du système.

²² <https://www.un.org/bbnjagreement/en>.

Par conséquent, la Commission proposera un protocole d'accord entre l'UE et la COI qui garantira un alignement plus étroit entre le GOOS, la gouvernance européenne proposée et l'alliance internationale.

- **une première contribution à l'alliance, et ce de deux manières:**

par l'intermédiaire du service de données mondiales EMODnet²³, en élargissant le mandat de l'EMODnet afin de contribuer activement à des flux internationaux de données marines in situ plus résilients;

au moyen d'une action spécifique de 50 millions d'EUR dans le cadre de l'actuel programme Horizon Europe visant à renforcer le système mondial d'observation in situ de l'Océan.

La Commission étudiera, en coopération avec les États membres, la manière dont l'UE peut continuer à soutenir l'observation mondiale de l'Océan grâce à une meilleure coordination et à une plus grande prévisibilité financière à long terme.

2.2 Soutien au développement des capacités mondiales

Un système mondial solide d'observation de l'Océan est essentiel pour les pays et régions les plus vulnérables aux changements climatiques et océaniques, notamment les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays les moins avancés (PMA), qui se trouvent en première ligne des risques liés au changement climatique et à la perte de biodiversité et qui ont le plus besoin d'économies océaniques durables.

La participation des PEID et des PMA à l'alliance internationale leur permettra de façonner de manière significative la conception et les priorités du système mondial d'observation de l'Océan, sans subordonner leur engagement à leur capacité nationale à financer et à exploiter des infrastructures d'observation.

En outre, l'UE envisagera une série d'instruments (y compris des instruments financiers) qui pourraient être mobilisés par l'UE et d'autres acteurs pour soutenir davantage l'observation mondiale de l'Océan, conformément à la stratégie «Global Gateway» et au pacte pour la Méditerranée, le cas échéant, afin:

- **de soutenir les efforts déployés par les PEID et les PMA pour développer leurs propres capacités d'observation**, par exemple en s'appuyant sur les technologies de l'UE et en contribuant au système mondial d'observation de l'Océan;
- **d'élaborer conjointement des outils numériques avec et pour les États et les régions dont les capacités sont limitées**, en veillant à ce qu'ils aient accès à un soutien sur mesure et à des initiatives de renforcement des capacités.

²³ Marchés publics d'un montant de 12 millions d'euros. https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/horizon/wp-call/2026-2027/wp-9-food-bioeconomy-natural-resources-agriculture-and-environment_horizon-2026-2027_en.pdf.

Pilier III: la dimension opérationnelle et industrielle

3.1 Mise en œuvre de l'infrastructure numérique

Le jumeau numérique européen de l'Océan vise à mettre les connaissances relatives à l'Océan à la disposition du public, des entrepreneurs, des scientifiques et des décideurs politiques. Sous réserve de la politique en matière de données qui sera définie plus avant dans l'acte législatif pour l'Océan, il est conçu comme un bien public et il est donc proposé qu'il soit la propriété de l'Union européenne. Grâce à son infrastructure de base, EDITO²⁴, il fournit une représentation virtuelle de l'Océan, permettant un accès continu à des informations marines intégrées et exploitables.

Le jumeau numérique européen de l'Océan doit exploiter des **capacités numériques opérationnelles sans précédent, y compris le calcul à haute performance, l'intelligence artificielle et les infrastructures en nuage avancées**, pour traiter et analyser de vastes volumes de données océaniques et effectuer des simulations complexes et évolutives dans tous les domaines, des processus physiques aux systèmes socio-écologiques. Il intègre des données historiques et en temps réel provenant de sources multiples, y compris des satellites, des capteurs, des modèles numériques et même des appareils personnels tels que des applications pour smartphones. Allant bien au-delà du suivi, il permet aux utilisateurs d'explorer des scénarios hypothétiques, en simulant les incidences potentielles des différentes options stratégiques, des scénarios/trajectoires de réchauffement climatique ou des activités économiques avant que des décisions ne soient prises. Toutefois, les infrastructures numériques spécifiques fournissant les capacités informatiques qui répondent aux exigences opérationnelles des services numériques pour l'Océan font actuellement défaut.

À cet effet, la Commission propose:

- **de soutenir la poursuite du développement du jumeau numérique européen de l'Océan (JNO)** afin qu'il soit **pleinement opérationnel au plus tard en 2030**, en tant que service public pour les Européens et en tant qu'offre pour le reste du monde, éventuellement en l'intégrant dans le service marin de Copernicus et en garantissant l'interopérabilité et la synergie avec Destination Terre, le calcul à haute performance, l'informatique en nuage et les infrastructures d'IA;
- **d'élaborer un plan conjoint avec les initiatives pertinentes** (notamment Copernicus et Destination Terre) pour acquérir des capacités de calcul à haute performance appropriées, adaptées pour répondre à leurs besoins opérationnels et contribuer au système numérique pour l'Océan et à l'écosystème plus large de la modélisation du système terrestre;
- **de fournir un soutien à la recherche et à l'innovation pour le développement d'applications du JNO européennes ciblées pour les politiques** tant du secteur public que du secteur privé, en s'appuyant également sur les composantes du JNO existantes, telles que les applications du cadre de modélisation Blue2 de la Commission;

²⁴ <https://www.edito.eu/>.

- de **développer le nœud thématique marin du nuage européen pour la science ouverte (EOSC)²⁵**, en tant que **composante d'EDITO**, en garantissant l'interopérabilité des données océaniques avec d'autres nœuds thématiques de l'EOSC;
- **d'ici à 2030, de rendre pleinement opérationnel la continuité numérique de la source à la mer** qui sous-tend à la fois le pacte pour l'Océan et la stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau, en élaborant des modèles couplés entre Copernicus, le jumeau numérique européen de l'Océan et Destination Terre et en mettant en place des connecteurs open source normalisés afin de combler le fossé avec les systèmes numériques locaux des eaux intérieures;
- de **faciliter le développement de services en aval** pour le public et les parties prenantes locales, notamment en soutenant les démonstrateurs, les prototypes, les spécifications techniques communes et la formation afin de soutenir les stratégies de résilience, d'alimenter les plans de conservation de la biodiversité et de faciliter la contribution des données générées localement, y compris par la science citoyenne;
- de **garder à l'esprit les besoins des régions ultrapériphériques et des îles de l'UE, des pays à faible revenu et des petits États insulaires en développement**, et d'étudier la mise en place de services sur mesure, de formations ciblées et d'un soutien à l'accès aux infrastructures de l'UE et à leur utilisation pour le développement de leurs propres capacités.

3.2 Renforcement de l'innovation et de la base industrielle de l'Europe en matière d'observation de l'Océan

La connaissance est un atout essentiel. Dans un contexte de risques climatiques croissants, d'interdépendance maritime et de concurrence géopolitique, la capacité à explorer l'Océan est devenue un atout stratégique.

Bien qu'aucune étude faisant autorité ne consolide toutes les activités pertinentes dans une catégorie unique d'observation de l'Océan, différentes études indiquent que **le marché mondial annuel de l'observation de l'Océan représente entre 10 et 20 milliards d'EUR**, avec un taux de croissance annuel composé d'environ 5 à 10 %. Cela sert un écosystème d'entreprises beaucoup plus vaste, d'une valeur comprise entre 40 et 90 milliards d'EUR, dans lequel les États-Unis détiennent la plus grande part²⁶²⁷.

Pour l'UE, devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies d'observation de l'Océan est donc un **choix économique et géopolitique** fondamental et un impératif stratégique pour la résilience et la compétitivité dans un contexte géopolitique en mutation rapide.

Une attention particulière sera accordée aux start-up et aux scale-up de la deeptech qui développent des solutions novatrices dans les domaines des capteurs, des systèmes autonomes,

²⁵ https://research-and-innovation.ec.europa.eu/strategy/strategy-research-and-innovation/our-digital-future/open-science/european-open-science-cloud-eosc_en.

²⁶ Étude de 2021 intitulée «Uptake of new technology for ocean observation», contrat de services EASME/EMFF/2020/3.1.16/SI2.833154-SC08. Des chiffres actualisés et améliorés ressortiront de l'étude en cours intitulée «Study on the competitiveness of EU sustainable blue economy sectors: Focus on ocean observation technologies», contrat de services CINEA/EMFAF/2025/3.5/Lot2/02/SC10/4500128122 mettant en œuvre le contrat-cadre n° CINEA/2021/OP/0011 – LOT 2.

²⁷ The Ocean Enterprise 2015-2020: A study of U.S. New Blue Economy business activity.

des services à valeur ajoutée fondés sur des données et des produits de données, de l'intelligence artificielle et des jumeaux numériques. Conformément à sa stratégie en faveur des start-up et des scale-up, la Commission s'emploiera à soutenir la transition de la recherche à la mise sur le marché, à améliorer l'accès au financement et à utiliser les marchés publics pour stimuler la demande et accélérer le déploiement, éventuellement au moyen de bacs à sable réglementaires²⁸.

La politique d'innovation combinera donc la poussée technologique et le développement axé sur la demande. Les technologies d'observation de l'Océan doivent répondre à des besoins industriels, politiques et réglementaires clairement définis, notamment en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de respect de la législation environnementale, de sécurité et de défense, de pêche et d'aquaculture, de surveillance de la biodiversité, de zones marines protégées, de protection des infrastructures en mer, de sécurité maritime, de transport, de tourisme et d'énergie en mer. L'alignement de la recherche, de la réglementation et de la demande du marché accélérerait le déploiement et aiderait les entreprises européennes à s'emparer des marchés émergents dans le cadre d'une surveillance rentable et autonome, d'une veille océanique fondée sur l'IA et de systèmes spatiaux océaniques intégrés.

Les considérations relatives au double usage et à la sécurité dès la conception feront partie intégrante de cette approche. Afin de renforcer l'appréciation de la situation maritime, en particulier en ce qui concerne la sûreté maritime, la mobilité militaire et le lien entre climat et défense, tout en protégeant les infrastructures sous-marines critiques et en développant des architectures de données sécurisées, il est nécessaire de disposer de technologies résilientes et fiables. En intégrant la cybersécurité, la conformité et l'interopérabilité dans la conception des systèmes, l'UE peut se positionner comme un fournisseur mondial de solutions sûres et responsables en matière de renseignement océanique répondant, entre autres, aux besoins des partenariats en matière de sécurité et de défense.

Alors que des acteurs malveillants exploitent de plus en plus les tactiques des zones grises, allant des cyberattaques et du sabotage à la manipulation de l'information et à l'ingérence étrangères, y compris la désinformation, des capacités d'observation maritime solides – de l'espace aux fonds marins – sont essentielles pour détecter, décourager et atténuer les risques avant qu'ils ne dégénèrent en perturbations systémiques. En améliorant les mécanismes de suivi et de partage d'informations en temps réel, l'UE peut renforcer son autonomie stratégique tout en luttant contre les ingérences hybrides qui visent à exploiter les vulnérabilités dans le domaine maritime et en renforçant la résilience face aux menaces cinétiques et non cinétiques.

Le nouveau Fonds européen pour la compétitivité, qui fonctionnera en synergie avec le prochain programme Horizon Europe, permettra d'apporter un soutien ininterrompu aux innovateurs européens, de la recherche et de l'innovation au déploiement également pour les technologies pertinentes pour l'observation de l'Océan, conformément à l'ambition «moonshot» proposée. Les synergies et les complémentarités des mesures au titre des

²⁸ Par exemple, en clarifiant et en permettant les activités d'observation de l'Océan à faible risque aux zones économiques exclusives (ZEE), en réduisant les obstacles administratifs, dans le plein respect des droits souverains et de la juridiction des États côtiers au titre de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (régime de recherche scientifique marine).

programmes de dépenses pertinents de l'UE pour la politique d'observation de l'Océan seront recherchées conformément à leurs objectifs stratégiques et à leur gouvernance respectifs.

cet effet, la Commission propose:

- de **promouvoir un parcours de l'innovation à l'investissement cohérent**, conformément à l'ambition «moonshot» proposée;
- de **définir des priorités pour l'observation de l'Océan dans sa stratégie de recherche et d'innovation pour l'Océan et le milieu aquatique** et renforcer le parcours d'investissement, de la recherche fondamentale à l'innovation et à l'expansion;
- d'**utiliser la prospective stratégique de la Commission**²⁹ pour soutenir le développement d'un système solide et résilient;
- d'**engager 30 millions d'EUR en faveur d'un défi thématique du Conseil européen de l'innovation sur les technologies d'observation de l'Océan**, dans le cadre du programme de travail d'Horizon Europe pour 2027, afin de préparer des voies d'innovation clés pour mobiliser des investissements en vue d'OceanEye.

Pilier IV: partenariats stratégiques, éducation et compétences, culture et appropriation par la société

4.1 Approfondissement de la collaboration avec les initiatives privées, nationales et internationales

Au-delà de l'alliance internationale, l'initiative OceanEye établira de manière proactive des partenariats stratégiques avec des acteurs privés, des programmes nationaux et des initiatives internationales afin de renforcer la cohérence et l'incidence mondiale de l'observation de l'Océan; y compris dans le cadre des partenariats en matière de sécurité et de défense qui sont dotés d'une composante de sûreté maritime, ou dans des régions clés telles que l'Arctique.

En alignant les investissements et les priorités, l'initiative mobilisera les capacités et les infrastructures de recherche nationales tout en favorisant le dialogue avec l'industrie. **Mission Neptune**, une initiative internationale récemment mise en place par le gouvernement français pour accélérer l'exploration des grands fonds océaniques en est un exemple notable.

En outre, la communauté de la connaissance et de l'innovation dans le domaine de l'eau³⁰ (EIT Water) récemment lancée dans le cadre de l'Institut européen d'innovation et de technologie met en place un écosystème d'innovation européen solide autour de l'innovation dans le domaine de l'eau et de l'Océan. Elle contribuera à la réalisation des objectifs de l'initiative en réunissant des entreprises de premier plan, des centres de recherche et des universités afin de fournir un enseignement de l'entrepreneuriat, une recherche axée sur l'innovation et des activités de soutien aux entreprises.

²⁹ https://joint-research-centre.ec.europa.eu/strategic-foresight-eu_en.

³⁰ Cette communauté est consacrée aux secteurs et écosystèmes aquatiques, marins et maritimes.

Les activités philanthropiques existantes visant à promouvoir la protection et/ou la conservation de l'Océan, par exemple au moyen de zones marines protégées, pourraient être renforcées par une composante d'observation et/ou d'exploration afin de les rendre plus efficaces et plus stratégiques. L'initiative OceanEye mobilisera davantage les philanthropes, encouragera l'engagement social et renforcera la visibilité internationale, notamment grâce à une marque commune, en reconnaissant que l'observation continue de l'Océan nécessite un large soutien de la société ainsi que des investissements publics. Afin d'accroître la visibilité d'OceanEye, un **label** sera mis au point pour toutes les infrastructures contribuant à l'initiative. Grâce à des mécanismes de co-investissement et à une programmation coordonnée, l'initiative OceanEye créera un écosystème de confiance dans lequel les acteurs publics et privés coopéreront pour fournir des observations, des innovations et des services opérationnels durables.

4.2 Création de liens entre les Européens et l'Océan: l'observation de l'Océan en tant que moyen de relier les personnes et de susciter l'engagement et l'action civiques

Lorsqu'elle se traduit par des actions significatives, l'observation de l'Océan peut remodeler la manière dont les Européens comprennent et perçoivent l'Océan ainsi que leur relation à l'Océan. Afin de favoriser l'appropriation collective par la société, l'initiative OceanEye développera une forte dimension éducative, culturelle et de sensibilisation, qui relie la science, l'entrepreneuriat, l'art, l'éducation et la société. La Commission étudiera, par exemple dans le cadre du nouveau Bauhaus européen, l'élaboration de lignes d'action reliant l'art, la culture et les sciences océaniques afin d'extraire l'observation de l'Océan des laboratoires offshore ou des tableaux de bord numériques et de l'intégrer dans les espaces publics, les ports, les musées et les villes côtières dans toute l'Europe. L'objectif sera non seulement de communiquer sur la science, mais aussi de cultiver l'imagination, l'empathie et la gestion partagée.

L'observation de l'Océan est également une source d'emplois de qualité et d'innovation. En présentant des parcours professionnels et en reliant l'éducation à l'industrie, la Commission soutiendra le développement d'une main-d'œuvre qualifiée capable de maintenir le rôle de chef de file de l'Europe dans les économies bleue et numérique, y compris au moyen d'une **stratégie de renouvellement de la génération bleue** en 2027. L'accent sera mis sur les compétences interdisciplinaires qui font le lien entre la science, les technologies numériques, l'ingénierie et la communication.

L'initiative OceanEye renforcera encore la connaissance de l'Océan en tirant parti de la coalition **EU4Ocean**³¹, qui a amélioré la connaissance de notre Océan et de nos eaux par les Européens depuis 2020, et d'autres réseaux scientifiques et éducatifs tels que le réseau des écoles bleues européennes, le forum Youth4Ocean, l'atlas européen des mers, la coalition «Éducation pour le climat» et le réseau eTwinning sur la plateforme européenne pour l'éducation scolaire.

À cet effet, la Commission propose:

³¹ https://maritime-forum.ec.europa.eu/theme/ocean-literacy-and-blue-skills/ocean-literacy/eu4ocean-coalition_en.

- de mettre en place le **laboratoire du nouveau Bauhaus européen pour les communautés océaniques, côtières et insulaires**, qui vise à relier l'observation de l'Océan à l'art, à la conception et à l'engagement civique et à rapprocher la société de la connaissance de l'Océan. Cela pourrait prendre la forme d'installations itinérantes, de manifestations publiques ou de collaborations avec des musées, des artistes, des instituts de recherche, des réseaux culturels et la société civile, en traduisant les données océaniques en expériences accessibles et significatives, en favorisant un lien plus fort entre les Européens et la mer et en transformant l'observation de l'Océan en un outil civique et culturel;
- d'**intégrer l'observation de l'Océan dans l'éducation, en particulier pour les enfants et les jeunes, par l'intermédiaire d'EU4Ocean**, en faisant de l'observation de l'Océan le thème général des activités d'EU4Ocean en 2027 et en soutenant ainsi les objectifs de l'initiative OceanEye. Grâce à une **Semaine d'observation de l'Océan** dans les écoles, à des écoles bleues européennes et à des projets pour la jeunesse, à des campagnes de sensibilisation, à un groupe de travail thématique et à des prix spécifiques #MakeEUBlue, EU4Ocean soutiendra et reconnaîtra les initiatives qui allient les données océaniques à l'éducation et la participation du public. En coopération avec l'Unesco, EU4Ocean accueillera une école d'été où les jeunes d'Europe et d'ailleurs pourront s'informer et participer directement à l'observation de l'Océan;
- de **promouvoir les emplois et les compétences fondés sur la connaissance** liés aux technologies océaniques, à la science des données, aux opérations maritimes et à la surveillance de l'environnement, en mettant particulièrement l'accent sur le soutien aux professionnels de l'Océan en début de carrière, y compris par l'enseignement professionnel maritime. Ces efforts seront complétés par des programmes de mentorat et de stages EU4Ocean pour les jeunes intéressés par les carrières liées à l'Océan, ainsi que par des ateliers spécifiques lors d'événements phares européens tels que la Semaine européenne de la jeunesse, les Journées européennes de l'Océan et la Journée maritime européenne;
- de **lancer des campagnes de communication annuelles en coopération avec la flotte de navires de recherche de l'UE**, afin d'ouvrir les navires de recherche au public dans les ports européens.

V. Accès au financement et à l'investissement

Le **financement annuel nécessaire** pour atteindre le niveau d'ambition de l'initiative OceanEye a été **estimé à trois à quatre fois le niveau d'investissement actuel**. D'importants besoins d'investissement ont été recensés pour soutenir et améliorer le réseau d'observation de l'Océan in situ, développer des outils numériques pour l'intégration des connaissances et soutenir des investissements contenus dans la recherche afin de poursuivre le développement des services.

Pour répondre à ces besoins d'investissement, il est nécessaire de prévoir une utilisation coordonnée des financements actuels et futurs de l'UE, de même que des mesures nationales ainsi que des actions visant à attirer des capitaux privés tout au long du parcours de l'innovation à l'investissement. Des outils spécifiques de conseil, de mise en relation et de réserve de projets,

tels que BlueInvest³² et les services de conseil de la Banque européenne d'investissement (BEI) dans le cadre de la plateforme de conseil InvestEU³³, peuvent faciliter l'accès aux ressources et créer des conditions favorables au financement de projets.

Toutefois, des lacunes majeures subsistent:

- les infrastructures d'observation in situ devraient être rendues opérationnelles, partagées et conformes aux normes de qualité et aux spécifications techniques communes. Il est également nécessaire de disposer d'infrastructures numériques opérationnelles spécifiques;
- les systèmes d'observation de l'Océan se caractérisent par un financement à court terme fondé sur des projets de recherche, tandis que les investissements substantiels nécessaires au renforcement des capacités technologiques sont peu fréquents et manquent d'horizons temporels bien définis. Un financement opérationnel à long terme est nécessaire pour assurer le fonctionnement continu des systèmes et renforcer les réseaux d'observation (par exemple, les mouillages en eau profonde et la surveillance biologique);
- le financement de l'UE est fragmenté et assorti de règles et de calendriers distincts, ce qui entraîne une prévisibilité limitée et une cohérence stratégique insuffisante. La proposition relative au prochain cadre financier pluriannuel vise à remédier à cette fragmentation;
- l'engagement du secteur privé est limité, en particulier dans les domaines où les dépenses sont élevées, tels que les véhicules sous-marins autonomes et les constellations de satellites, et le soutien à la normalisation et à l'interopérabilité des données est insuffisant, ce qui entrave l'ambition du jumeau numérique européen de l'Océan.

En 2026 et 2027, la Commission mobilisera les ressources disponibles et les instruments existants à l'appui de l'initiative OceanEye.

Afin de soutenir le parcours de l'innovation à l'investissement, **la Commission étudiera comment l'ensemble de ses instruments peuvent œuvrer au mieux en synergie et en complémentarité.** Horizon Europe visera à continuer de soutenir la recherche et la démonstration de pointe et, dans le cadre du Conseil européen de l'innovation, soutiendra les innovateurs à haut risque et à fort impact.

Le prochain cadre financier pluriannuel pourrait contribuer à soutenir les objectifs de l'initiative OceanEye, notamment par l'intermédiaire du Fonds européen pour la compétitivité (FEC) proposé. Les plans de partenariat national et régional pourraient soutenir la pêche, l'aquaculture, les activités marines et le pacte européen pour l'Océan.

La Commission invite les États membres à accroître leur soutien à l'observation de l'Océan et à aligner les budgets nationaux sur les priorités de l'UE, en garantissant un financement stable pour l'amélioration des séries d'observations à long terme.

Les États membres sont également encouragés:

³² https://maritime-forum.ec.europa.eu/theme/investments/blueinvest_en.

³³ https://investeu.europa.eu/investeu-programme/investeu-advisory-hub_en.

- à **étendre les programmes nationaux d'observation de l'Océan**, aligner les budgets nationaux de la recherche marine sur les priorités de l'UE et garantir un financement stable des séries d'observation à long terme;
- à **promouvoir les marchés publics de services d'observation de l'Océan**, par exemple au moyen d'achats publics avant commercialisation, afin de stimuler l'innovation dans la fourniture de données sur le milieu marin en temps réel pour les organismes publics;
- à **favoriser les partenariats entre l'industrie et le monde universitaire**, par exemple en encourageant les agences nationales pour l'innovation à soutenir les incubateurs de technologies océaniques et les laboratoires vivants, y compris en testant les planeurs autonomes en conditions réelles.

Conclusions

L'observation de l'Océan et la chaîne de valeur de la connaissance du milieu marin sont essentielles pour la durabilité, la compétitivité, la résilience, l'autonomie stratégique et la sécurité. Pourtant, en Europe et dans le monde, l'observation de l'Océan est fragmentée, est confrontée à des contraintes de financement et à des lacunes en matière de données, et manque d'efficacité et d'engagement opérationnel. Ces défis sont exacerbés par l'évolution du contexte géopolitique, qui crée des risques de dépendance stratégique.

L'initiative OceanEye est un effort stratégique de l'UE visant à mettre en place un système européen opérationnel global d'observation de l'Océan.

En renforçant et en mobilisant davantage l'ensemble des partenariats, des infrastructures et des ressources de connaissances marines dont elle dispose, l'UE peut garantir son autonomie stratégique en matière d'observation de l'Océan, d'infrastructures, de données et de services d'information, tout en reconnaissant son double usage, et se positionner comme un partenaire mondial fiable et un chef de file de la coopération internationale fondé sur des valeurs.

La future proposition législative relative à un acte législatif pour l'Océan mettra au point une chaîne de valeur européenne solide, intégrée et pluridisciplinaire pour la connaissance du milieu marin, en transformant les données en actions et la science en solutions pour tous. Cela renforcera la compétitivité de l'écosystème industriel européen pour les technologies d'observation de l'Océan et les services centrés sur l'utilisateur.

La Commission coopérera avec les autres institutions de l'UE, les États membres, les parties prenantes et les partenaires internationaux pour mettre en œuvre ce système opérationnel, ces partenariats et cette gouvernance qui sont au cœur de l'initiative OceanEye.